

Synthèse

La première partie de ‘Voir l’école maternelle en grand!’ commence par dresser un bref état des lieux de la pauvreté et de la déprivation des enfants en Belgique. Elle montre, chiffres à l’appui, que la population scolaire s’est paupérisée et diversifiée, en particulier à Bruxelles, mais aussi que notre système d’enseignement reste foncièrement inégalitaire. Les retards scolaires liés à l’origine socioéconomique des élèves apparaissent très tôt et ne cessent de se creuser tout au long de la scolarité. Pourtant, des études prouvent aussi que des investissements dans des systèmes éducatifs de qualité dès le plus jeune âge sont extrêmement rentables pour la collectivité à moyen et à long terme : on estime ainsi que chaque euro investi dans la petite enfance permet de générer plus tard des économies jusqu’à sept fois plus grandes dans des services comme la santé, l’éducation, la sécurité et la justice. Il faut donc profiter du taux de préscolarisation très élevé en Belgique pour renforcer la qualité du soutien apporté à l’école maternelle aux enfants les plus vulnérables.

Pour cela, il est essentiel que les enseignant·e·s préscolaires acquièrent dès leur formation initiale les compétences nécessaires pour mieux accueillir et accompagner les enfants, en particulier ceux issus de l’immigration et/ou de milieux précarisés. Sur la base des projets concrets qui ont été soutenus par la Fondation Roi Baudouin (avec le soutien du Ministre de l’Enseignement supérieur) dans les 13 hautes écoles qui organisent la formation d’instituteur·trice préscolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, sept compétences clés ont été identifiées. Elles sont développées en détail dans la partie 2.

- **La prise de conscience de la responsabilité sociale de l’école** : refusant tout fatalisme, l’enseignant·e est conscient·e de sa capacité d’action et des clés dont il·elle dispose pour éviter que les inégalités sociales se transforment en inégalités scolaires. Il·elle a une conception positive de son métier et de la diversité.
- **La capacité à approcher globalement l’enfant** : l’enfant est pris en compte dans sa globalité et se sent respecté dans tous les aspects de sa personnalité, selon une logique dite ‘d’educare’ (associant ‘éducation’ et ‘soin’). Ses potentialités sont valorisées, la classe est un milieu de vie rassurant où on apprend le vivre ensemble. C’est à ces conditions que l’enfant peut entrer peu à peu dans les apprentissages et découvrir son ‘métier d’élève’.

- **L'attention accordée au développement des capacités langagières de tous les enfants :** ayant acquis une bonne maîtrise du français et conscient·e des spécificités de la langue de scolarisation, l'enseignant·e veille à stimuler le développement linguistique des enfants, en particulier non francophones ou culturellement plus éloignés de la langue de l'école.
- **Le recours à des méthodes d'apprentissage qui font apprendre tous les enfants :** le sens des apprentissages n'apparaît pas toujours clairement à tous les enfants, surtout s'ils proviennent d'un milieu culturellement plus éloigné de l'école. L'enseignant·e est donc attentif·ve à expliciter le sens des activités proposées (selon un processus dit de secondarisation) et met en place des dispositifs pédagogiques actifs et bien conçus, qui font appel à tout l'éventail des compétences des enfants.
- **Le développement de relations de qualité avec les parents :** ceux-ci sont reconnus et accueillis à l'école comme des partenaires éducatifs à part entière et compétents ; l'enseignant·e dispose d'outils d'analyse pour décoder des attitudes qui ne lui sont pas familières ou qui peuvent lui paraître perturbantes au premier abord.
- **Le travail en équipe :** l'enseignant·e n'a pas une vision solitaire de son métier, mais collabore avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres professionnels de l'enseignement et des partenaires locaux extrascolaires. Cette concertation permet de croiser les regards sur l'enfant et de mettre en place une approche éducative cohérente et globale.
- **La capacité d'analyse :** cette compétence consiste pour l'enseignant·e à prendre du recul pour s'observer et jeter un regard réflexif et critique sur ses pratiques, de préférence en équipe, afin de les ajuster.

La troisième partie s'attache à décrire les pratiques à mettre en œuvre au niveau de la formation initiale pour favoriser l'acquisition de ces compétences par les étudiant·e·s. Elle préconise tout d'abord une approche transversale et concertée des questions relatives à la pauvreté et à la diversité dans les hautes écoles : une meilleure coordination des contenus des enseignements entre les équipes pédagogiques, un renforcement de la formation des formateurs·trices dans ce domaine, l'instauration de collaborations étroites avec les maîtres de stage dans une logique de co-formation ainsi que la consolidation de l'articulation entre théorie et pratique constituent le socle indispensable au développement

de chacune des sept compétences visées et de l'ensemble d'entre elles. Un second chapitre présente des modalités d'action spécifiques qui correspondent aux différentes compétences clés. De nombreux encadrés décrivent des exemples de pratiques qui ont été mises en place par les hautes écoles dans le cadre des appels à projets de la Fondation Roi Baudouin et qui illustrent concrètement comment les principes énoncés peuvent être traduits sur le terrain. Ce sont de précieuses sources d'inspiration.

Enfin, la partie 4 résume les grandes lignes de la publication sous la forme de recommandations adressées aux acteurs concernés : les responsables des catégories pédagogiques des hautes écoles et leurs partenaires universitaires, mais aussi toutes celles et tous ceux en charge de la mise en oeuvre de la réforme de la formation initiale des enseignant·e·s ainsi que les responsables politiques actifs sur les questions d'éducation, de petite enfance et de lutte contre la pauvreté. Cette réforme constitue en effet une opportunité pour intégrer la prise en compte des enjeux liés à la précarité et à la diversité dans le nouveau référentiel de compétences et dans la formation initiale et continue des formateurs·trices d'enseignant·e·s.